

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2015-2016 DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Comparution de l'Office national du film du Canada

Mercredi 6 mai 2015

Honorables sénateurs, je vous remercie de nous offrir l'occasion de vous présenter le Budget principal de l'Office national du film pour l'année financière 2015-2016. Je m'appelle Claude Joli-Coeur et je suis le commissaire à la cinématographie et président de l'ONF. Je suis accompagné de ma collègue Marina Darveau, directrice des Finances.

L'ONF est une agence culturelle fédérale créée en 1939, dont le mandat est de produire et distribuer des œuvres audiovisuelles innovatrices sur les plans créatif et technologique. Nos films permettent à la population canadienne et au monde entier de connaître les valeurs et les points de vue canadiens. Chaque année, l'ONF produit environ 75 films dans ses 10 studios de production répartis partout au pays.

Nous sommes reconnus pour notre leadership dans la production de documentaires, de films d'animation et d'œuvres interactives, et au fil du temps, les films de l'ONF ont reçu plus de 5000 prix et récompenses.

En plus d'être un lieu de création et d'innovation de renommée mondiale, l'ONF est aussi un véhicule de diffusion des œuvres audiovisuelles canadiennes. Notre Espace de visionnage en ligne ONF.ca a enregistré plus de 30 millions visionnages depuis sa création en 2009, dont 11 millions par le biais de notre plateforme CAMPUS dédiée au milieu de l'éducation.

L'ONF est aussi le dépositaire de l'une des plus importantes collections audiovisuelles du monde. Constituée de 13 000 titres, de 500 000 images fixes et d'une sonothèque considérable,



cette collection représente un patrimoine inestimable pour l'ensemble des Canadiens et pour la communauté internationale.

Le budget principal de l'ONF 2015-2016

Pour l'année financière 2015-2016, le budget d'opérations de l'ONF est de 66 millions de dollars. Environ 7 % de ce budget est financé par nos activités commerciales qui généreront environ 4,2 millions de dollars pour l'année 2015-2016. Ainsi, la grande partie du financement provient des crédits parlementaires, soit un montant de 59,6 millions de dollars pour cette année.

La production audiovisuelle est notre activité centrale et représente près des deux tiers des dépenses réelles de l'ONF, soit 38 millions de dollars. Les directions de la Programmation anglaise et française sont responsables de la production des films et des œuvres interactives par le biais de nos 10 centres de production au pays. La répartition de l'enveloppe budgétaire de la production audiovisuelle est d'environ 60 % pour la programmation anglaise et 40 % pour la programmation française.

L'accessibilité et l'interaction avec l'auditoire constituent notre second axe d'activités, pour lequel les dépenses réelles prévues sont de 13,7 millions de dollars. Ces actions se concentrent principalement autour de la distribution, de la mise en marché et de la commercialisation de nos œuvres audiovisuelles, ainsi qu'autour de nos initiatives dans les milieux éducatif et institutionnel.

Notons aussi que l'ONF consacre 1,5 million de dollars dans la conservation et la préservation de sa collection, notamment dans la mise en œuvre de son plan de numérisation qui a pour objectif de restaurer et de numériser la presque totalité de la collection de films de l'ONF.



Finalement, les services internes constituent notre troisième centre de coût principal avec une provision budgétaire de 7,8 millions de dollars.

Le contexte financier de l'ONF

Depuis l'année financière 2009-2010, le budget de l'ONF a diminué de près de 15 %, en dollars courants. Deux raisons expliquent principalement cette réduction budgétaire. Tout d'abord, le montant des crédits parlementaires alloués a diminué de 14 % depuis 2009-2010, diminution attribuable principalement aux mesures d'économies annoncées dans le Budget fédéral de 2012, soit plus de 10 %.

Ensuite, la révolution numérique des dernières années a profondément modifié l'industrie audiovisuelle, particulièrement l'industrie du documentaire. Comme tous les joueurs de l'industrie, l'ONF a été grandement impacté par ce virage numérique. Certes, cette révolution a permis la multiplication des plateformes de diffusion et l'élargissement de l'accessibilité aux contenus audiovisuels. Mais elle a aussi bouleversé les modèles d'affaires existant dans l'industrie.

Les sources traditionnelles de revenus, telles que la diffusion télévisuelle, se sont érodées et la compétition est devenue plus mondialisée que jamais. Ainsi, les revenus d'opérations de l'ONF ont diminué de plus de la moitié au cours de la dernière décennie, et de 38 % depuis les 5 dernières années.

Malgré les réductions de revenus, l'ONF a réussi à faire face aux défis du nouvel environnement numérique en réallouant annuellement une part de son budget aux priorités institutionnelles. Ainsi, depuis 2009, l'ONF a investi plus de 15 M\$ à la modernisation de ses infrastructures pour répondre aux besoins d'exploitation numérique.



Afin de relever ses défis budgétaires et technologiques, l'ONF a entrepris une série de restructurations au cours des dernières années. De nombreux efforts ont été réalisés pour améliorer l'efficacité à tous les niveaux de l'organisation, et le personnel de l'ONF a été réduit de 16 % depuis 2009, et compte aujourd'hui 373 employés.

Un plan d'action est actuellement mis en œuvre afin d'assurer une stabilité financière pour les cinq prochaines années. Une contribution de toute l'organisation a permis d'équilibrer le budget et de faire une provision budgétaire pour les coûts associés au futur déménagement de plusieurs de nos bureaux, dont notre siège social. Ce plan a aussi pour objectifs de préserver les budgets pour la production audiovisuelle et de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de marketing et de distribution pour l'ONF.

Le déménagement du siège social de l'ONF

Avant de terminer, il nous semble important de vous présenter les impacts financiers du prochain déménagement du siège social de l'ONF, prévu pour l'année 2017-2018, dans un édifice neuf qui sera construit dans le Quartier des spectacles de Montréal.

Pour la relocalisation du siège social, un financement de 14,4 millions \$ a été accordé à l'ONF par le Conseil du Trésor. Il s'agit d'un emprunt sans intérêts, remboursable sur une période de 12 ans. Le déménagement de l'ONF marquera le début de la présence fédérale dans le district montréalais dédié aux arts, dans lequel le gouvernement a investi 40 millions de dollars. Ces installations au centre-ville de Montréal s'inscrivent dans notre volonté de créer un centre mondial d'innovation et d'excellence dans des formes audiovisuelles avant-gardistes.

Merci, monsieur le président. Marina et moi serons maintenant heureux de répondre aux questions que vous-même et les autres membres du comité pourrez avoir sur tout aspect du Budget principal des dépenses de l'ONF.



Annexes

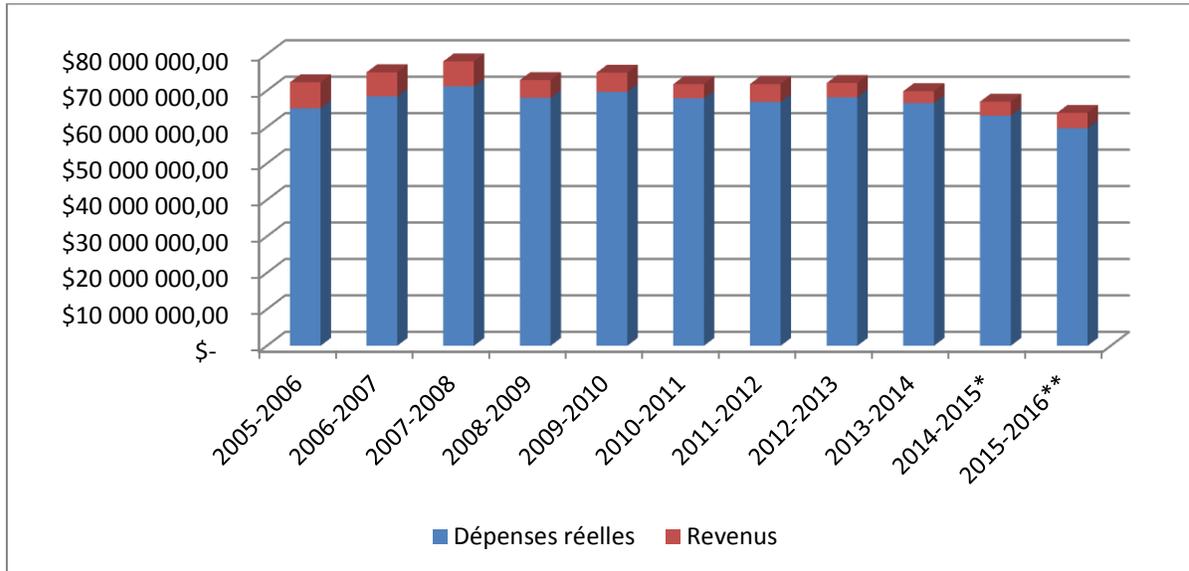
Tableau 1 : Sommaire des renseignements financiers

	Résultats prévus 2015-2016
Total des charges	66 020 053 \$
Total des revenus	4 223 000 \$
Coût de fonctionnement net	61 797 053 \$
Variations liées à la comptabilité d'exercice	2 144 676 \$
Crédits parlementaires	59 652 377 \$

Tableau 2 : Sommaire des dépenses réelles prévues de l'ONF par programmes

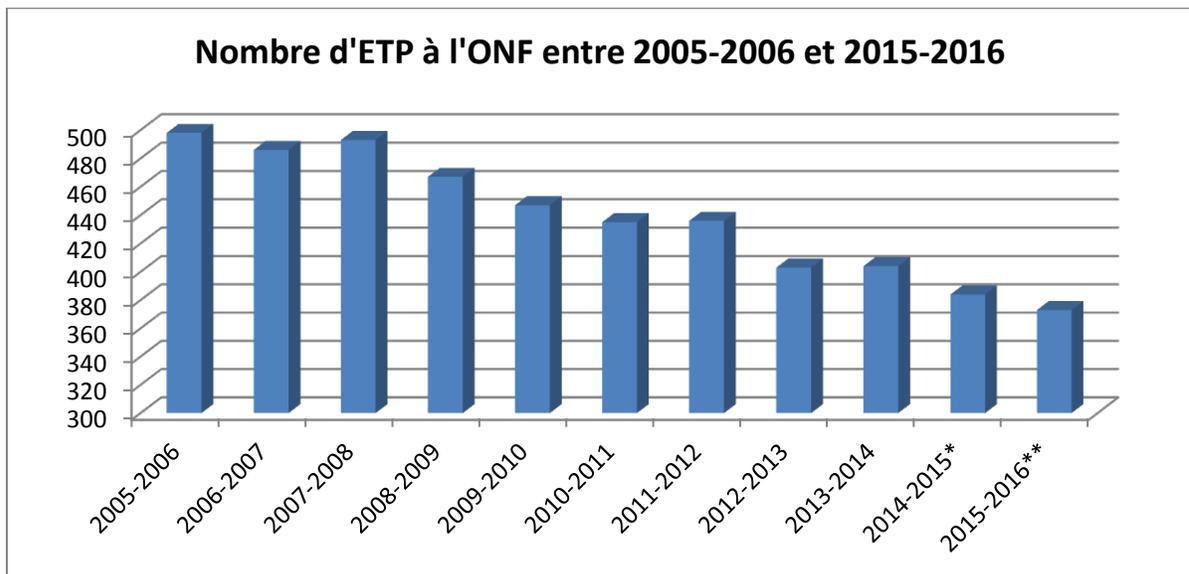
	Dépenses prévues 2015-2016
1.1 Production audiovisuelle	38 068 603 \$
1.2 Accessibilité et interaction avec l'auditoire	
1.2.1 : Conservation et préservation	1 525 389 \$
1.2.2 : Accès des consommateurs et interaction	6 238 980 \$
1.2.3 : Accès des marchés institutionnel et éducatif, et interaction	4 383 776 \$
1.2.4 : Rayonnement auprès de l'industrie nationale et internationale	1 594 100 \$
Total	13 742 245 \$
Services internes	7 841 529 \$
Dépenses totales	59 652 377 \$

Graphique 1 : L'évolution du coût de fonctionnement net de l'ONF entre 2005-2006 et 2015-2016 (en dollars courants)



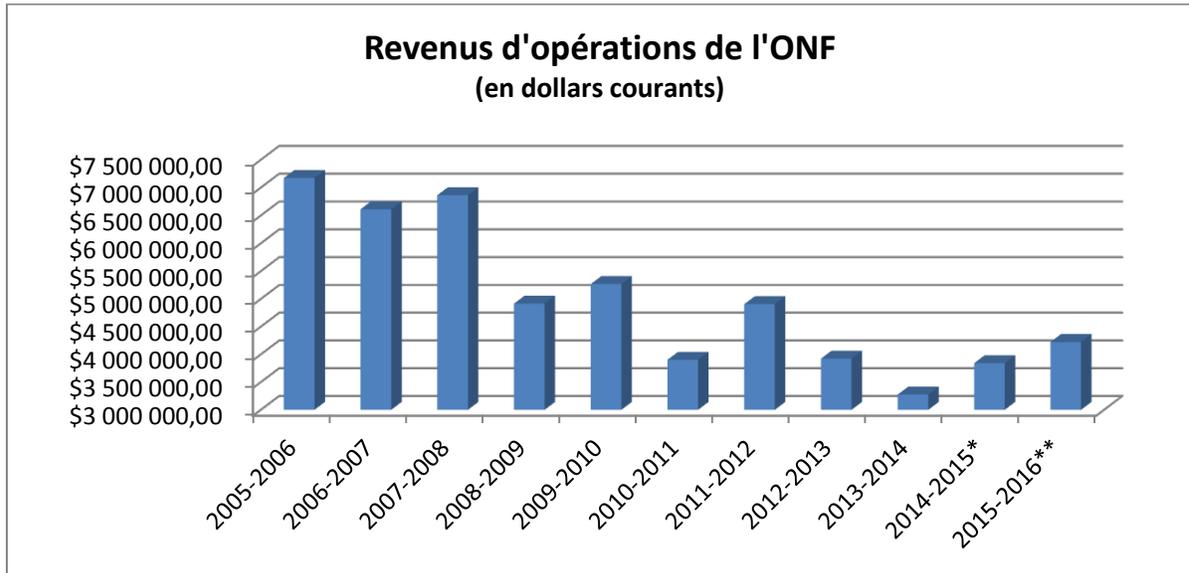
Sources : Rapport ministériel de rendement de 2005-2006 à 2013-2014, et Rapport Plans et priorités 2014-2015 et 2015-2016.
 Note : * résultats attendus pour 2014-2015, ** projections des dépenses pour 2015-2016

Graphique 2 : L'évolution des Équivalents temps plein (ETP) de l'ONF entre 2005-2006 et 2015-2016



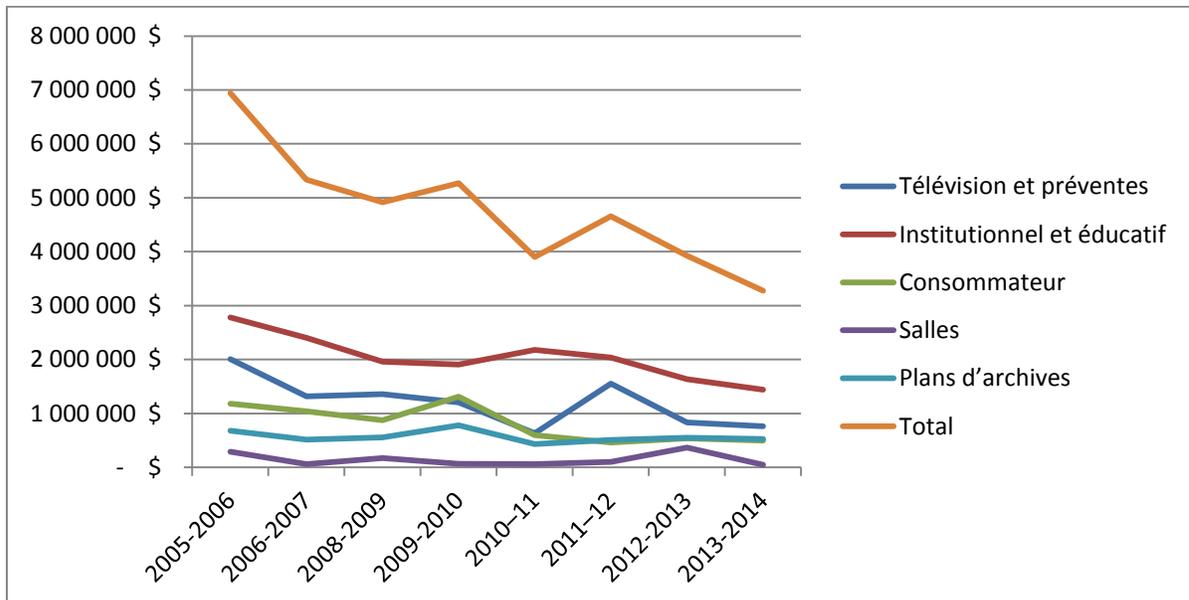
Sources : Rapport ministériel de rendement de 2005-2006 à 2013-2014, et Rapport Plans et priorités 2014-2015 et 2015-2016.
 Note : * résultats attendus pour 2014-2015, ** projections des ETP pour 2015-2016

Graphique 3 : L'évolution des revenus d'opérations de l'ONF entre 2005-2006 et 2015-2016



Sources : Rapport ministériel de rendement de 2005-2006 à 2013-2014, et Rapport Plans et priorités 2014-2015 et 2015-2016.
 Note : * résultats attendus pour 2014-2015, ** projections des revenus pour 2015-2016

Graphique 4 : L'évolution des revenus d'opérations de l'ONF entre 2005-2006 et 2013-2014 selon les sources de revenus



Sources : Rapport ministériel de rendement de 2005-2006 à 2013-2014